

leur ouvre la bouche, c'est la douleur. Le premier gémit des maux qui menacent la religion ; le second s'afflige dans son patriotisme autant que dans sa foi. L'un parle au nom de la catholique Irlande ; l'autre exprime la tristesse et les vœux de la Fille aînée de l'Eglise ; et derrière eux l'épiscopat, deux cents millions de croyans, tous les éléments conservateurs de la société universelle sont unanimes dans les mêmes appréhensions.

“ Un funeste pressentiment, dit Mgr Guibert, s'empare invinciblement des esprits... Partout on croit au succès des desseins sacrilèges de la révolution contre le Saint-Siège : les révolutionnaires y croient et ne dissimulent plus les transports de leur joie ; les chrétiens et tous les amis de l'ordre y croient aussi et sont dans la consternation.”—Et le digne prélat ajoute avec un accent ému : “ Si nous voulons clore le livre si justement intitulé : *Gesta Dei per Francos*, si l'attitude gardée par nous envers le Saint-Siège, pendant les années qui viennent de s'écouler, doit être la dernière page de ce livre écrite d'une main hésitante et incertaine, la France est sans doute maîtresse de ses résolutions. Mais qu'elle se souvienne que, lorsqu'un peuple a épuisé sa destinée ou qu'il répudie sa mission, on ne saurait s'étonner de le voir décliner, s'affaiblir et s'effacer de la scène, car c'est la loi providentielle des nations.”

Voilà les avertissements sévères qui nous sont donnés ; leur prêtons-nous l'oreille plutôt qu'aux endormeurs qui cherchent à plonger l'opinion publique dans une sécurité mensongère ; et après avoir laissé détruire, au profit de la Prusse, l'équilibre politique du continent, laisserons nous briser en nos mains, au profit de la révolution, l'équilibre moral du monde ? Recommencer les protestations stériles qui ont suivi tant d'attentats victorieux ne serait plus qu'une marque de faiblesse ou une apparence de complicité : l'heure est venue d'affirmer hautement une volonté et de la faire prévaloir.

Quant au Saint-Père, il est prêt pour l'exil ou le martyre, et déjà les yeux inquiets de ses enfants se tournent vers un rocher de la Méditerranée pour voir si le successeur des prisonniers de Valence et de Fontainebleau sera réduit à y chercher une indépendance qui n'existerait plus au Vatican le jour où “ il s'y trouverait entouré des mêmes figures qu'il y voyait en 1848*.” N'est-ce pas, en effet, Mazzini, Garibaldi, tous ceux que nous avons expulsés de Rome, qui se disposent à y rentrer triomphants ? Et le langage que tient M. Ricasoli dans ses circulaires est-il autre chose que le développement du fameux décret rendu jadis par la Constituante romaine † ? Aujourd'hui comme alors

* Lettre pastorale de Mgr Billet, cardinal-archevêque de Chambéry.

† ART. 1er. La papauté est déchuë en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats romains.